

États financiers de

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 -11
Annexe - Charges de bourses et subventions et charges d'exploitation	12



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télocopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil d'administration de Partenariat Neurosciences Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Partenariat Neurosciences Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Partenariat Neurosciences Canada au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Le 13 février 2014

Montréal, Canada

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

État de la situation financière

31 décembre 2013, avec informations comparatives de 2012

	2013	2012
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 301 \$	1 322 549 \$
Dépôts à terme (note 2)	50 000	400 000
Somme à recevoir de la Fondation Neuro Canada	1 419 954	793 924
Autres débiteurs	45 496	26 751
Frais payés d'avance et dépôts	97 566	74 191
	<u>1 614 317</u>	<u>2 617 415</u>
Matériel informatique (note 3)	5 733	7 068
	<u>1 620 050 \$</u>	<u>2 624 483 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer	35 514 \$	152 926 \$
Salaires et avantages sociaux à payer (note 4)	125 228	77 033
Apports reportés (note 5)	1 353 776	2 288 992
	<u>1 514 518</u>	<u>2 518 951</u>
Actif net		
Non affecté	99 799	98 464
Investis en matériel informatique	5 733	7 068
	<u>105 532</u>	<u>105 532</u>
Éventualité (note 8)		
	<u>1 620 050 \$</u>	<u>2 624 483 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2013, avec informations comparatives de 2012

	2013	2012
Produits		
Apports (note 5)		
La Fondation Neuro Canada	2 776 030 \$	3 512 447 \$
Plus montant constaté (moins montant reporté)	935 216	(1 998 767)
	<u>3 711 246</u>	<u>1 513 680</u>
Autres apports	–	24 315
	<u>3 711 246</u>	<u>1 537 995</u>
Revenus d'intérêts	4 677	4 006
	<u>3 715 923</u>	<u>1 542 001</u>
Charges		
Bourses et subventions (annexe)	2 079 225	452 115
Exploitation (annexe)	1 634 269	1 087 965
Amortissement du matériel informatique	2 429	1 921
	<u>3 715 923</u>	<u>1 542 001</u>
	–	–
Perte non réalisée sur placements évalués à la juste valeur	–	(128 571)
	–	–
Excédent des charges sur les produits	<u>– \$</u>	<u>(128 571)\$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2013, avec informations comparatives de 2012

	Investis en matériel informatique	Non affecté	Total 2013	Total 2012
Solde au début de l'exercice	7 068 \$	98 464 \$	105 532 \$	234 103 \$
Excédent des charges sur les produits	(2 429) ⁱ⁾	2 429	–	(128 571)
Acquisition de matériel informatique	1 094	(1 094)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	5 733 \$	99 799 \$	105 532 \$	105 532 \$

ⁱ⁾ Représente l'amortissement du matériel informatique.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2013, avec informations comparatives de 2012

	2013	2012
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Excédent des charges sur les produits	– \$	(128 571)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement du matériel informatique	2 429	1 921
Variation de la juste valeur des placements	–	128 571
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement		
Somme à recevoir de la Fondation Neuro Canada	(626 030)	(793 924)
Autres débiteurs	(18 745)	(6 880)
Frais payés d'avance et dépôts	(23 375)	(25 637)
Créditeurs et charges à payer	(117 412)	130 477
Apports reportés	48 195	1 958 767
Salaires et bonis à payer	(935 216)	77 033
	(1 670 154)	1 341 757
Investissement		
Acquisition de matériel informatique	(1 094)	(7 131)
Produit de disposition des dépôts à terme	350 000	–
Acquisition de dépôts à terme	–	(110 000)
	348 906	(117 131)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 321 248)	1 224 626
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 322 549	97 923
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 301 \$	1 322 549 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2013

Le Partenariat NeuroScience Canada (« NeuroScience Canada ») est un organisme sans but lucratif, constitué le 19 mai 2000 selon la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. NeuroScience Canada est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

NeuroScience Canada octroie des fonds recueillis par le biais de la Fondation Neuro Canada à des chercheurs en neurosciences. L'objectif de NeuroScience Canada est de financer les scientifiques affiliés avec les universités canadiennes, hôpitaux et autres institutions académiques impliqués dans la recherche et le développement de programmes dans un monde concurrentiel en neurosciences à une portée nationale.

1. Principales méthodes comptables

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les fonds en caisse et les placements hautement liquides avec une échéance initiale de trois mois ou moins. Aux 31 décembre 2013 et 2012, il n'y avait pas d'équivalents de trésorerie.

b) Matériel informatique

Le matériel informatique est enregistré au coût. L'amortissement est calculé selon un taux annuel dégressif de 30 %.

c) Placements

Les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont comptabilisés à la juste valeur. Tous les autres placements sont comptabilisés au coût amorti.

La juste valeur des instruments financiers est basée sur leur prix coté à la date de la situation financière sans déduction pour les coûts de vente estimés futurs.

d) Comptabilisation des produits

NeuroScience Canada applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les apports externes affectés aux charges d'une ou de plusieurs périodes futures doivent être reportés et comptabilisés en produits de la ou des périodes où les charges connexes sont comptabilisées. Tous les autres apports sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

NeuroScience Canada alloue normalement entre 10 % et 15 % des apports reçus au cours de l'exercice afin de financer les charges d'exploitation.

Les revenus de placement gagnés sur les apports externes affectés sont comptabilisés en produits d'exploitation, à moins d'être spécifié autrement par les donateurs.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2013

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, NeuroScience Canada détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, NeuroScience Canada ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que NeuroScience Canada s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

g) Opérations entre apparentés

Une opération monétaire entre apparentés, ou une opération non monétaire entre apparentés qui présente une substance commerciale, est évaluée à la valeur d'échange lorsqu'elle est conclue dans le cours normal des activités, à moins que l'opération ne représente l'échange d'un bien destiné à être vendu dans le cours normal des activités. Lorsque l'opération n'est pas conclue dans le cours normal des activités, elle est évaluée à la valeur d'échange lorsque la modification des droits de propriété liés à l'élément transféré est réelle et que la valeur d'échange est étayée par une preuve indépendante.

Toutes les autres opérations entre apparentés sont évaluées à leur valeur comptable.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2013

2. Dépôts à terme

	2013	2012
Dépôt à terme, portant intérêt à un taux de 1,12 %, échéant en avril 2014	50 000 \$	– \$
Dépôt à terme, portant intérêt à un taux de 1 %, échu au cours de l'exercice	–	400 000
	50 000 \$	400 000 \$

3. Matériel informatique

	2013		2012	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	13 406 \$	7 673 \$	5 733 \$	7 068 \$

4. Salaires et avantages sociaux à payer

Les salaires et avantages sociaux à payer comprennent un montant de 1 630 \$ (3 018 \$ en 2012) au titre des sommes à remettre à l'État en lien avec les cotisations salariales.

5. Apports reportés

Les apports reportés reliés aux programmes représentent les ressources externes non dépensées reliées aux exercices futurs.

	2013	2012
Solde au début de l'exercice	2 288 992 \$	330 225 \$
Apports reçus de la Fondation Neuro Canada	2 776 030	3 512 447
Moins montant comptabilisé à titre de produits au cours de l'exercice	(3 711 246)	(1 513 680)
Moins apports remboursés au cours de l'exercice	–	(40 000)
Solde à la fin de l'exercice	1 353 776 \$	2 288 992 \$

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2013

6. Programmes et engagements

Programme de régénération du cerveau

Le programme de régénération du cerveau a été développé avec l'objectif de soutenir des chercheurs canadiens en neuroscience dans des universités, hôpitaux et instituts à travers le pays.

a) Programme MIRI (« Multi-Investigator Research Initiative »)

Le premier concours du programme MIRI du Fonds canadien de recherche sur le cerveau a été lancé le 17 mai 2012. Les subventions accordées dans le cadre de ce programme visent à appuyer les équipes multidisciplinaires et à accélérer la recherche novatrice et transformative qui a le potentiel de modifier de façon fondamentale notre compréhension du système nerveux, son fonctionnement et son dysfonctionnement et son impact sur la santé. Un montant de 1 145 834 \$ a été alloué au Programme MIRI en 2013.

b) Famille Chagnon - Programme MIRI

Le 21 décembre 2012, un projet conjoint entre la famille Chagnon du Québec et la Fondation Neuro Canada a été annoncé, en vertu duquel 25 millions de dollars seront versés au cours des cinq prochaines années pour accélérer la recherche en intervention pionnière et transformatrice visant à améliorer la prévention de la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés (« MATA »). On prévoit que deux à trois équipes seront financées, pour un montant d'environ un à deux millions de dollars par année par équipe. En 2013, un montant de 2 500 000 \$ (2 500 000 \$ en 2012) a été octroyé par la famille Chagnon. Ces fonds ont été comptabilisés dans les apports reportés aux états financiers de la Fondation Neuro Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et seront transférés au Partenariat NeuroScience Canada lorsque les programmes de recherche seront approuvés.

c) Programme de recherche sur le développement neurologique de la Fondation Azrieli – Programme MIRI

Le 21 décembre 2012, un partenariat entre la Fondation Azrieli (Québec-Ontario-Israël) et la Fondation Neuro Canada a été annoncé. Du financement, de l'ordre de 7,5 millions de dollars, sera versé au cours des cinq prochaines années à des équipes de chercheurs canadiens ou à des équipes comptant parmi leurs membres des scientifiques du Canada et d'autres nations. Des fonds supplémentaires seront versés pour appuyer les étudiants postdoctoraux qui travaillent dans ce domaine. En 2013, un montant de 850 000 \$ (850 000 \$ en 2012) a été octroyé par la Fondation Azrieli. Ces fonds ont été comptabilisés dans les apports reportés aux états financiers de la Fondation Neuro Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et seront transférés au Partenariat NeuroScience Canada lorsque les programmes de recherche seront approuvés.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2013

6. Programmes et engagements (suite)

Programme de régénération du cerveau (suite)

d) Bourses de formation

Les bourses de formation ont pour objectif de promouvoir le développement d'une future génération de chercheurs canadiens en neuroscience en leur offrant orientation, mentorat et formation sous la direction de chefs de file mondiaux de la recherche. En 2013, un montant de 301 666 \$ a été alloué aux bourses de formation en recherche sur la santé mentale de Bell et un montant de 179 167 \$ a été alloué aux bourses de formation en recherche sur le cancer du cerveau de la CIBC.

e) Programme de régénération du cerveau

En novembre 2003, NeuroScience Canada lançait le Programme de régénération du cerveau. Par ce programme, NeuroScience Canada et ses partenaires ont financé cinq équipes de chercheurs canadiens pluridisciplinaires et pluriinstitutionnelles spécialisées dans la régénération du cerveau.

En 2011, un donateur s'est engagé à fournir la moitié des fonds pour soutenir une des équipes du programme de régénération du cerveau pour une durée additionnelle de trois ans, l'autre moitié à être financée par l'entente de subvention du Ministre de la Santé (note 7). Un total de 425 000 \$ a été fourni à cette équipe en 2013 (425 000 \$ en 2012).

f) Bourse Barbara Turnbull

La bourse Barbara Turnbull est décernée au chercheur qui poursuit le projet de recherche jugé le plus remarquable et prometteur dans le domaine de la recherche sur la moelle épinière au Canada. En 2013, 25 000 \$ (25 000 \$ en 2012) a été décerné. La moitié du montant a été fourni par la Fondation Barbara Turnbull.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2013

7. Opérations entre apparentés

NeuroScience Canada est apparenté avec la Fondation Neuro Canada (la « Fondation »). Les activités de la Fondation et NeuroScience Canada sont coordonnées de près et sont sous contrôle commun. Les activités de NeuroScience Canada ont été financées par la Fondation afin de réaliser le travail soutenu par les donateurs et ce montant est de 2 776 030 \$ (3 512 447 \$ en 2012).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Fondation a signé une entente de contribution pluriannuelle avec le Ministre de la Santé. L'objectif de l'entente est de soutenir l'établissement du Fonds canadien de la recherche sur le cerveau qui appuiera les travaux de la plus haute qualité en science neurologique, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des Canadiens atteints de troubles du cerveau. Le Ministre de la Santé s'est entendu pour accorder un soutien financier équivalent au financement provenant de sources non gouvernementales jusqu'à un montant maximal de 100 000 000 \$, sur une campagne de six ans. Tout financement non jumelé par la Fondation, tel que défini dans l'entente, doit être remboursé au Ministre de la Santé. Le Ministre de la Santé reconnaît et convient qu'un maximum de 10 % du financement de chaque exercice peut être utilisé par la Fondation pour les charges d'exploitation et à la conception d'un programme de recherche, tel que décrit dans l'entente. L'entente prend fin le 31 mars 2017.

En 2012, la Fondation a reçu un montant de 20 000 000 \$ du Ministre de la Santé pour les périodes de douze mois closes les 31 mars 2012 et 2013.

En 2013, la Fondation a reçu un montant de 6 747 567 \$ du Ministre de la Santé équivalent au financement provenant de sources non gouvernementales depuis le début de l'entente le 1^{er} avril 2011.

En plus des montants reçus du Ministre de la Santé, la Fondation a également reçu des promesses d'apports de sources non gouvernementales. À ce jour, la Fondation a reçu des promesses d'apports totales pour la campagne de jumelage de 26 300 000 \$. Depuis le début de l'entente le 1^{er} avril 2011, un montant total de 12 152 476 \$ a été reçu et, de ce montant, 5 404 909 \$ a été reçu en 2013. Ce montant sera jumelé par le Ministre de la Santé suite à son approbation, tel que défini dans l'entente de contribution pluriannuelle.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2013

7. Opérations entre apparentés (suite)

Aux 31 décembre 2013 et 2012, l'actif net et les produits et charges de la Fondation sont les suivants :

	2013	2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 181 378 \$	13 463 903 \$
Placements à court terme	28 766 530	10 113 287
Débiteurs	—	31 150
Somme à payer au Partenariat NeuroScience Canada	1 419 954	793 924
Apports reportés	32 526 417	22 812 935
Produits	2 776 030	3 512 447
Dons au Partenariat NeuroScience Canada	2 776 030	3 512 447
Charges d'exploitation	304	159

8. Éventualité

NeuroScience Canada a fait l'objet d'un grief au cours de l'exercice. Ce grief comporte une réclamation en dommage dont les montants ne sont pas précisés et il est, pour le moment, impossible d'en évaluer l'issue. Par conséquent, aucune provision n'est incluse dans les états financiers de l'exercice relativement à la perte éventuelle pouvant découler de ce grief.

9. Risques financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que NeuroScience Canada ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. NeuroScience Canada gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. NeuroScience Canada prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

b) Risque de taux d'intérêt

NeuroScience Canada est exposé au risque de taux d'intérêt sur le dépôt à terme à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixe exposent NeuroScience Canada à un risque de variation de la juste valeur. Cependant, ce risque est réduit par le fait que le dépôt à terme échoit à court terme.

PARTENARIAT NEUROSCIENCE CANADA

Annexe - Charges de bourses et subventions et charges d'exploitation

Exercice clos le 31 décembre 2013, avec informations comparatives de 2012

	2013	2012
Bourses et subventions		
Programme MIRI (« Multi-Investigator Research Initiative »)	1 145 834 \$	– \$
Programme de régénération du cerveau - Dr. David Park	425 000	425 000
Bourses de formation Bell	301 666	–
Bourses de formation CIBC	179 167	–
Bourse Barbara Turnbull	25 000	25 000
Programme de régénération du cerveau - MHM Van Tol		
Travel Award	2 558	2 115
	2 079 225 \$	452 115 \$
Exploitation		
Salaires et déductions salariales	794 552 \$	624 703 \$
Honoraires	268 175	132 968
Campagne de financement	154 202	100 973
Matériel de communications	143 983	56 324
Frais de déplacement	77 074	83 249
Frais de consultation scientifique	60 119	9 635
Administration	51 198	29 358
Site internet	24 032	307
Réunions du conseil	21 213	13 399
Frais de location	17 090	16 961
Frais de bureau	15 192	12 029
Assurances responsabilité des administrateurs	7 439	8 059
	1 634 269 \$	1 087 965 \$